



Loïc MOREL

Président du SEDIMA

édito

Ensemble, nous irons plus loin !



L'équipe du SEDIMA vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022. Autant le dire tout de suite : Bonne Santé à toutes et à tous !

Pour les autres vœux, la liste est longue, en voici quelques-uns en guise de feuille de route :

> Que notre chantier très ambitieux concernant la formation rassemble de nouvelles forces vives pour créer la plateforme « SEDIMA excellence ».

> Que nous puissions avoir des politiques d'emplois et de formations plus claires, plus cohérentes et plus simples. Notre légitimité pour être exigeants envers les pouvoirs publics tient en quelques chiffres : 90 % de nos salariés sont en CDI, les autres sont à 85 % en apprentissage ou en contrat de professionnalisation. Nous attirons chaque année près de 7 000 apprenants dans nos filières de formation et nous aurons besoin de plus de 10 000 salariés dans les 5 ans à venir.

> Que le budget attribué par France Compétences à l'OPCO EP pour la formation professionnelle (notamment le Plan de Développement des Compétences) soit sanctuarisé, que l'on puisse de fait retrouver la qualité de service de notre ancien EGD AGEFOMAT.

> Que nous puissions améliorer la qualité des formations de nos techniciens au vu des budgets engagés (plusieurs millions d'euros) sachant aussi que le remboursement par notre OPCO a changé.

> Que chacun fasse connaître notre site www.unemploialacle.fr pour que nous soyons toujours plus visibles des personnes en recherche d'emplois.

> Que toutes nos offres d'emplois se retrouvent sur le site du SEDIMA et sur www.unemploialacle.fr : objectif 1000 !

> Que nous puissions attirer de nouveaux talents par une communication positive en intensifiant notre présence auprès des jeunes dès la 4^{ème} et la 3^{ème}. Le nouveau tronc commun avec l'automobile doit nous permettre d'attirer dès la seconde plus de jeunes vers nos métiers, lors des stages de découverte en entreprise.

> Que chaque distributeur connaisse ses coûts de revient pour s'assurer de sa rentabilité notamment au niveau de son SAV. Ce facteur sera l'une des clés pour le futur surtout en période de pénurie de matériels neufs, la conjoncture nous y oblige.

> Que nos fournisseurs principaux prennent conscience que notre liberté d'agir, d'investir et d'entreprendre est la clé de notre succès commun et gage de notre pérennité.

> Que les distributeurs aient accès aux données captées par des matériels et la robotique : « la data » un nouveau gisement de services à creuser et qui ne doit pas nous échapper.

> Qu'en cette période de hausse de prix et d'allongement de délais de livraison, chaque acteur soit responsable en ne faisant pas peser sur l'autre le risque qui lui incombe : le maillon essentiel de la distribution n'a pas une élasticité infinie.

> Qu'avec nos amis du CLIMMAR, nous puissions porter plus haut et plus fort nos propositions et nos ambitions.

> À nos clients agricoles, sachez-vous rappeler que quand tout s'arrête, nous sommes encore et toujours au travail pour vous garantir un niveau de service à la fois proche et efficace, de même pour nos clients des espaces verts qui assurent un conseil et un service de qualité et de proximité.

> Que l'indispensable transition vers une économie plus durable et plus locale passe par une politique courageuse, les distributeurs agricoles et espaces verts y ayant un rôle important à jouer, tant sur les nouveaux matériels que sur les services.

> Et enfin, que de nouveaux adhérents rejoignent le SEDIMA car, ensemble, nous allons et irons plus loin !

Puisse cette année être plus apaisée au niveau sanitaire pour nous permettre des moments de convivialité aux Sedima's Days à la Baule, au SIMA, à SalonVert ou partout en France.

Bonne année et bonne santé !



Conjoncture économique

La distribution des matériels agricoles et espaces verts pour l'année 2021

pages 2 à 3



Réunion de fédérations 2021

Tour d'horizon et nouveaux élus

pages 4 à 5



Emploi-Formation

Les événements 2022

page 6

AVEZ-VOUS PENSÉ À DEMANDER DES OUTILS DIGITAUX À NOËL ? DEVENEZ UNE ENTREPRISE DIGITALE AUX CÔTÉS D'IRIUM SOFTWARE !



Gagnez du temps grâce à la **dématérialisation** des documents.



Des outils mobiles pour **améliorer la productivité** de vos techniciens et commerciaux.



Des solutions web pour **développer votre présence et vos ventes** sur internet.



Digitalisez votre infrastructure avec des solutions hébergées pour **sécuriser vos données.**



MENSUEL DES ENTREPRISES DE SERVICE ET DISTRIBUTION
DU MACHINISME AGRICOLE ET DES ESPACES VERTS

SEDIMAG

Consultable sur www.sedima.fr

Directeur de la publication : Raphaël LUCCHESI
Rédactrice en chef : Laurence ROUAN

Rédaction / Publicité : Place Maurice Loupias - BP 508
24105 Bergerac cedex - Tél 05 53 61 65 88

Administration : 6 bd Jourdan - 75014 Paris - Tél 01 53 62 87 10

Facebook@Sedimasyn dicat

LinkedIn@sedima-syndicat

Instagram -> @sedimasyn dicat

Imprimerie GDS - 87 Limoges - DEPOT LEGAL DECEMBRE / JANVIER 2022 - ISSN 1259-069 X

Bonne dynamique de la demande en 2021, mais des délais d'approvisionnement préoccupants



SEDIMA

Poursuite de la hausse des prises de commandes de matériels agricoles sur le 2nd semestre 2021 à un an⁽¹⁾

L'augmentation des prises de commandes en valeur est estimée autour de 6 % pour les matériels neufs et de 8 % pour les matériels d'occasion. La croissance des matériels neufs est portée par les marchés grandes cultures et polyculture élevage. En revanche, les prises de commandes sur les marchés de l'arboriculture, des équipements d'élevage et de la viticulture stagnent ou reculent. Les performances de la viticulture et de l'arboriculture sont meilleures pour le matériel d'occasion, mais elles restent en-deçà de celles observées sur les marchés grandes cultures et polyculture élevage.

Les immatriculations de tracteurs vignes et vergers sont globalement en hausse de + 8 % sur les 11 premiers mois de 2021 par rapport aux 11 premiers mois de 2020. Cette progression tient à la forte croissance des immatriculations observée sur le 1^{er} semestre 2021 par rapport au 1^{er} semestre 2020. En revanche, la tendance est à la baisse depuis juillet (- 8 % de juillet à novembre). De même, en dépit de la progression sur les 6 premiers mois, on se situe à un niveau légèrement inférieur à celui de 2019 sur 11 mois. On note également des disparités selon les régions. Tous secteurs d'activité confondus, toutes les catégories de matériels bénéficient globalement d'une bonne orientation de leurs prises de commandes de matériels neufs sur le 2nd semestre 2021 à un an. (graphique 1)

Sur les 11 premiers mois de 2021, les immatriculations de tracteurs standards ont progressé de 4 % à un an sur la même période. En revanche, elles sont de 6 % inférieures à leur niveau de 2019 sur 11 mois.

La majorité des distributeurs anticipe également une hausse du chiffre d'affaires pièces magasin et des prestations à l'atelier sur le 2nd semestre 2021 (+ 5 à + 6 %).

Au niveau européen, l'activité de la distribution de matériels agricoles est orientée à la hausse sur le second semestre 2021 sur les marchés italiens et anglais mais plutôt stable en Allemagne.

Une évolution positive de l'activité matériels agricoles sur l'ensemble de l'année 2021

Compte tenu de l'augmentation des prises de commandes sur le 2nd semestre mais également sur le 1^{er} semestre, la majorité des distributeurs de matériels agricoles estimait que leurs prises de commandes de matériels devraient connaître une hausse comprise entre + 3 et + 15 % sur l'ensemble de l'année 2021. Celle-ci pourrait se situer au-delà des 15 % pour 8 à 13 % des distributeurs selon que l'on considère le matériel neuf ou l'occasion. De même, environ 60 % des distributeurs ont déclaré une hausse de leur chiffre d'affaires pièces magasin et de leurs prestations à l'atelier. (graphique 2)

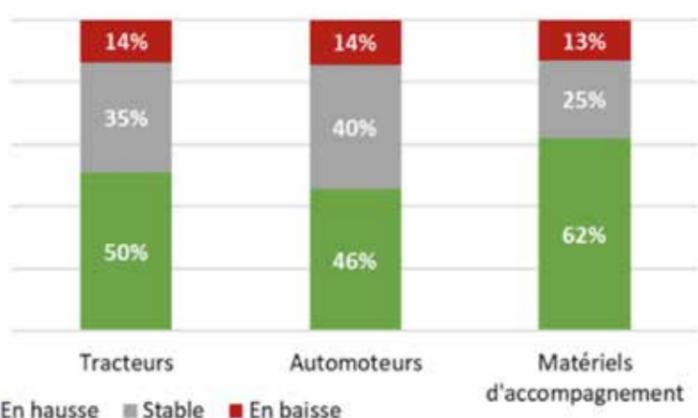
A mi-octobre, 3 distributeurs de matériels agricoles sur 4 considéraient que le moral de leurs clients en grandes cultures était plutôt bon. Les opinions étaient plus partagées pour la polyculture élevage et les équipements d'élevage mais restaient positives.

Pour la vitiviniculture, le solde des opinions est en revanche négatif.

Enfin, pour les arboriculteurs, 36 % des distributeurs jugent le moral de leurs clients mauvais, mais une proportion équivalente le considère comme bon.

1

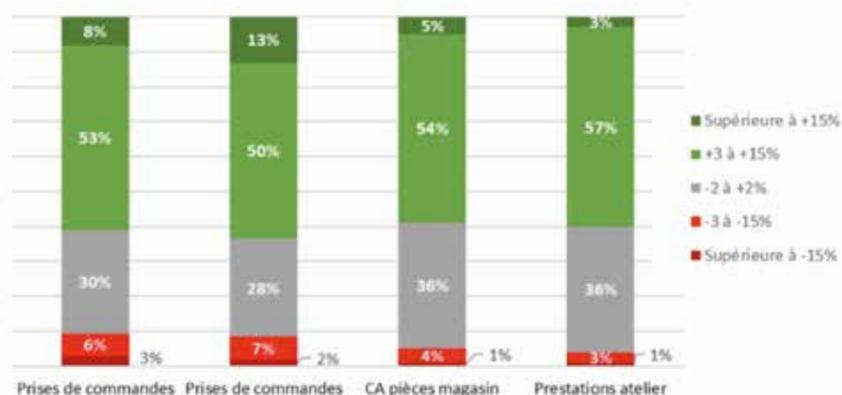
Prises de commandes de matériels neufs au 2nd semestre 2021



Nb : les prises de commandes de commandes sont considérées comme stable entre + 2 % et - 2 %.

2

Evolution de l'activité de la distribution de matériels agricoles en 2021



Evolution de l'activité des principaux secteurs clients du machinisme agricole sur 2021

> **Céréales** : Augmentation de l'indice des prix à la production de 26 % sur les 10 premiers mois de 2021 / 2020 sur la même période - Superficies et rendements estimés en hausse pour la récolte 2021, soit une progression de la production estimée à + 17,5 % au 1^{er} décembre.

> **Viticulture** : Chute de 23 % de la production viticole estimée pour 2021 / 2020 - Retour à la hausse des prix depuis le mois de mai (+ 6 % pour l'indice des prix entre mai et octobre à un an et + 1,6 % sur les 10 premiers mois).

> **Gros bovins** : Stabilité des abattages de gros bovins sur 10 mois (- 0,5 %) - Hausse de + 5 % des prix de la production par rapport aux 10 premiers mois de 2020 compte tenu d'une demande dynamique.

> **Lait de vache** : Baisse de la collecte de lait de 1,3 % sur les 10 premiers mois de 2021 - Hausse de prix de 3 % sur un an sur la même période.

> **Porc** : Stabilité des abattages de porc sur 10 mois - Croissance des prix à la production par rapport au mois précédent jusqu'en juin, puis baisse compte tenu d'une offre importante sur les marchés européens (- 4 % sur les 10 mois 2021 / 10 mois 2020).

> **Un bilan des productions animales impacté par la hausse du coût des aliments** : + 13 % pour le lait de vache ; + 11 % pour les gros bovins ; + 11 % pour les aliments porcins sur les 10 premiers mois de 2021 / 10 premiers mois de 2020.

Source : Agreste, FranceAgriMer

Un bon niveau de demande pour la distribution de matériels espaces verts et des chiffres d'affaires attendus à la hausse au 2nd semestre 2021

Après un premier semestre déjà en progression, l'évolution du chiffre d'affaires matériels espaces verts sur le 2nd semestre est estimée autour de + 7 à + 8 % à un an. La croissance du chiffre d'affaires matériels neufs est supérieure à 5 % pour 1 distributeur sur 2. La quasi-totalité des matériels se situe sur une tendance haussière. (graphique 3)

Sur les 6 derniers mois 2021, les ventes devraient être davantage tirées par le marché des particuliers que par celui des professionnels, même si la tendance est positive dans les deux cas. Les chiffres d'affaires générés par les pièces détachées et l'atelier s'inscrivent également en hausse (respectivement + 7 à + 9 % et + 5 à + 6 % sur le 2nd semestre).

2021 : une nouvelle année sous le signe de la croissance pour l'espace vert

A mi-octobre, plus de 60 % des distributeurs de matériels espaces verts demeuraient confiants quant au moral de leurs clients particuliers, comme professionnels. Sur l'ensemble de l'année 2021, l'augmentation du chiffre d'affaires matériels neufs est estimée à + 10 % et entre + 6 % et + 8 % pour les pièces détachées et l'atelier. (graphique 4)

Ralentissement de la croissance au 1^{er} semestre 2022 par rapport au 1^{er} semestre 2021

A mi-octobre, les distributeurs de matériels agricoles anticipent une stagnation des prises de commandes de matériels agricoles neufs (+ 1 à + 2 %). L'évolution des prises de commandes de matériels d'occasion ainsi que celle du chiffre

⁽¹⁾Source : enquête de conjoncture du SEDIMA menée auprès de ses adhérents entre le 29 septembre et le 15 octobre 2021.



Réunions de Fédérations 2021

Cap sur l'avenir !

Après une année blanche où les réunions de fédérations en 2020 s'étaient tenues en distanciel, enfin, les distributeurs ont pu du 2 novembre au 9 décembre 2021 se retrouver pour échanger sur les sujets d'actualité importants pour la profession. Vu le nombre d'adhérents présents (plus de 290) et malgré la complexité d'organisation imposée par la crise sanitaire, ces rencontres entre élus, permanents et adhérents se placent au top premier des rendez-vous des distributeurs.

Loïc MOREL (nouveau président élu en mars 2021) et à tour de rôle les membres de son Bureau (Stéphane LEBLOND, Pascal DESCHAMPS, Julien FREDON, Alexandre MORTIER) ont co-animé ces réunions avec Anne FRADIER (Secrétaire Général) et les permanents du SEDIMA (Sylvie DOMENECH, Sandra MACOINE, Pascal CAMBRESY, Cyril FERRET, Olivier RICTER, Stéphane SERS).

L'ordre du jour était conséquent, preuve qu'en temps de pandémie le SEDIMA a poursuivi ses services auprès des adhérents, ses actions de défense des intérêts de la profession et de promotion des métiers.

- > Résultats de l'enquête de conjoncture machinisme agricole et espaces verts. (Voir en pages 2 et 3 de ce numéro)
- > Présentation des axes stratégiques du SEDIMA pour les 10 ans à venir suite au séminaire initié par le Bureau de Loïc MOREL à l'été dernier.
- > Les grandes actions politiques en cours : évolution du CLIMMAR (organisation européenne des distributeurs), projet de règlement d'exemption, rapport sur les charges de mécanisation des agriculteurs.

- > Focus sur les actions spécifiques à l'activité espaces verts. (Cf. Sedimag' 327 de novembre/décembre 2021)
- > Les données sociales et salariales de la profession.
- > La formation professionnelle* : budgets à disposition des entreprises, règles de financement de l'OPCO EP, les CQP de la branche (contrats de qualification professionnelle).
- > La formation des jeunes et l'attractivité de la profession : nombre de jeunes formés, le site « Un emploi à la clé », la campagne de communication métiers 2021/2022, la réforme de la formation (la seconde par famille de métiers).
- > Table ronde par fédération avec les établissements scolaires autour de la réforme de la formation.
- > Indice de satisfaction des concessionnaires envers leurs tracto-ristes (ISC) : présentation des résultats 2021 français et européens.
- > Evolutions conventionnelles dès 2022 en matière de complémentaire santé et de prévoyance santé.*
- > Evolutions juridiques sur la facture électronique, le régime des sûretés, la loi santé au travail, les immatriculations et démonstrations, la garantie légale de conformité.*
- > Les événements de la profession en 2022 : les Sedima's days à La Baule les 7 et 8 avril, le Sima à Paris-Villepinte du 6 au 10 novembre.

* Sur la période du 18 novembre au 10 décembre 2021, le SEDIMA a mis en place pour les collaborateurs des dirigeants présents lors des réunions de fédérations des webinaires sur ces différents sujets. Une action, particulièrement suivie et appréciée, qui pourra dans le futur se renouveler.



CHAMPAGNE ARDENNE (2/11/21)



LORRAINE ALSACE (3/11/21)



PAYS DE LOIRE (9/11/21)



POITOU-CHARENTES (10/11/21)



NORD PICARDIE (16/11/21)



ÎLE-DE-FRANCE (17/11/21)



Des services prévoyance en ligne pour gagner du temps

Bénéficiez de nos services en ligne sécurisés et accessibles 24/24 sur votre espace client



Grâce au service Prest'IJ, vous n'avez plus à nous envoyer les décomptes d'IJSS** de vos salariés en arrêt de travail



Informez vos salariés* de la possibilité de faire leur désignation de bénéficiaires en ligne



Consultez vos règlements des indemnités journalières de vos salariés sur Net Prévoyance



Faites vos demandes de prestations invalidité ou décès

<https://inscription.ag2rlamondiale.fr/connexion/>

* Couverts sur le risque décès
** Indemnités Journalières de la Sécurité sociale

0000202-210205-01 - Document non contractuel à caractère publicitaire - AG2R - Société de prévoyance de mutuelles, d'union de mutuelles et de sociétés d'assurance - Siège social : LA MONDIALE - 14-16, boulevard Malesherbes 75008 Paris - 801 847 032 RCS Paris.



CENTRE (18/11/21)



AG2R LA MONDIALE
Prendre la main sur demain



LIMOUSIN-AUVERGNE (23/11/21)



RHÔNE-ALPES (24/11/21)



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (25/11/21)



BRETAGNE (30/11/21)



NORMANDIE (1/12/21)



AQUITAINE (7/12/21)



MIDI-PYRÉNÉES (8/12/21)



MÉDITERRANÉE (9/12/21)

Les présidents de fédérations et de départements élus à l'issue des réunions régionales 2021

- > 1 Jean-Pierre BATAILLE (*Ets Péan*) élu président de la fédération Centre à la suite de Pascal GAUTIER.
- > 2 Philippe MIGUAISE (*PM PRO*) élu président de la fédération Champagne-Ardenne à la suite de Philippe RAVILLON.
- > 3 Anne-Claire LE CARDONNEL (*Sofimat*) élue présidente de la fédération Bretagne à la suite de Fabrice GABILLET.
- > 4 Arthur De ROQUEFEUIL (*Ets Guenon*) élu président de la fédération Aquitaine à la suite de Laurent EGAL.
- > 5 Fabrice BOLEIS (*CRA de Bourgogne*) élu président de la fédération Bourgogne Franche-Comté à la suite de Alexandre Mortier.
- > 6 Martine CHABANNE (*Ets Charles Chapuis*) élue présidente des départements Haute-Loire et Lozère (*fédération Limousin-Auvergne*).



agenda

décembre 2021
 Janvier 2022

interne

- Réunions régionales des adhérents des fédérations Normandie, Aquitaine, Midi-Pyrénées et Méditerranée
- Commission Equilibre des relations constructeurs
- Bureau Exécutif
- Séminaire du Club des Jeunes du Machinisme Agricole (CJMA) à Tignes
- Fermeture du SEDIMA du 24 décembre 2021 au 2 janvier 2022
- Commission Sociale
- Commission Garantie
- Commission Communication
- Commission Gestion
- Commission Emploi-Formation
- Commission Elevage

externe

- Commission Patronale (DLR, FNAR, SEDIMA)
- Observatoire des Métiers et des Qualifications

LA SOLUTION 100% DIGITALE



POUR FINANCER

VOTRE TRACTEUR SUR-LE-CHAMP.

Avec votre concessionnaire, financez votre matériel grâce à Agilor, la solution 100% digitale.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



Le financement Agilor est réservé aux agriculteurs et soumis à conditions. Il est disponible uniquement par l'intermédiaire des vendeurs de matériel agricole agréés Agilor par votre Caisse régionale de Crédit Agricole. L'obtention d'un financement Agilor dépend de l'acceptation définitive de votre dossier par votre Caisse régionale de Crédit Agricole participante, préleveur. Le processus de signature électronique de la demande de financement Agilor est disponible dans les Caisses régionales participantes et soumis à conditions, notamment un abonnement au service de banque à distance Crédit Agricole En Ligne (service facturé selon barème tarifaire en vigueur, hors coût du fournisseur d'accès à internet) - renseignez-vous auprès de votre conseiller sur sa disponibilité ainsi que sur les conditions d'éligibilité à ce service. 12/2021 - Edité par Crédit Agricole S.A., agréé en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 32, place des États-Unis, 93127 Montrouge Cedex - Capital social : 9 276 058 473 € - 784 808 416 RCS Nanterre - Crédit photo : Getty Images, BFC

Emploi-Formation

service Formation du SEDIMA

Programme des manifestations ASDM 2022

Après de nombreux reports liés à la crise sanitaire, les 46^e finales nationales WorldSkills France se sont exceptionnellement déroulées en 2 parties. La phase 1 pour la « Maintenance des matériels » s'est tenue au Lycée Gustave Eiffel de Gannat (03) du 30 juin au 1^{er} juillet 2021, avec la présence de l'ASDM⁽¹⁾ mais sans public extérieur. La phase 2 aura lieu du 13 au 15 janvier 2022 sur le site d'Eurexpo à Lyon (69) qui sera ouvert au public !

Le métier « Maintenance des matériels » sera présent avec 60 autres métiers en compétition. Y seront sélectionnés les champions nationaux, futurs membres de l'équipe de France, qui participeront à la compétition internationale à Shanghai (Chine) du 12 au 17 octobre 2022.

En complément de cette manifestation, le Mondial des Métiers 2022 se tiendra du 3 au 6 février prochains également sur le site d'Eurexpo à Lyon (69). L'ASDM sera évidemment présente avec le soutien du Lycée Professionnel Georges Charpak (01).

Pour plus d'informations, consultez le site : www.unemploialacle.fr



⁽¹⁾ Association de promotion des métiers et formations des syndicats de la distribution et de la maintenance des matériels agricoles, de la construction, de la manutention et des espaces verts.

Taxe d'apprentissage

service Formation du SEDIMA

Versez 30 % de votre solde Taxe d'Apprentissage 2022 à l'ASDM

- Vous souhaitez supporter la promotion des métiers du secteur ?
- Vous cherchez à soutenir la filière de formation de votre profession ?
- Vous désirez vous mobiliser pour vos recrutements ?
- >>> Versez 30 % des 13 % de solde de votre taxe d'apprentissage à l'ASDM !

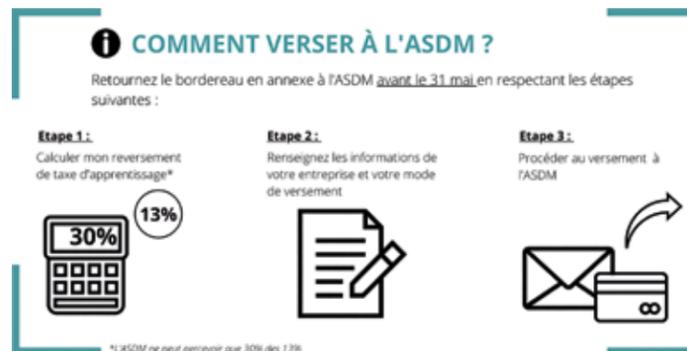
Pour la 6^e année consécutive, vous pouvez verser, en direct à l'ASDM, 30 % de ces 13 % de votre solde jusqu'au 31 mai 2022. Vos versements sont indispensables pour valoriser la profession et le process n'évolue pas par rapport à la campagne 2021.

Étape 1 Saisissez-vous du bordereau ASDM à retrouver sur www.sedima.fr. Activez le tableau en double-cliquant dessus et insérez votre masse salariale brute 2021. Le tableau calcule automatiquement le montant que peut percevoir l'ASDM. (3^e colonne)

Étape 2 Remplissez les informations de votre entreprise et reportez le montant calculé précédemment. Indiquez le mode de versement choisi : virement bancaire ou chèque.

Étape 3 Réalisez le virement ou retournez le chèque à : **ASDM Service Taxe Apprentissage**
6 boulevard Jourdan - 75014 Paris

Attention : L'ASDM n'est pas habilitée à collecter les versements destinés aux établissements de formation.



Pour toute information, contactez Cyril FERRET au 01 53 62 87 00



CONTRÔLE PULVÉ

Rejoignez le réseau national CRODIP INDIGO

30

CONCESSIONNAIRES EN PREMIÈRE LIGNE

Ils représentent 40 % du réseau national Crodip Indigo. La vice-présidence du Crodip est détenue par le SEDIMA. Les deux organisations ont signé en 2015 une convention avec un **prix préférentiel d'adhésion au réseau.**



CONTACT

info@crodip.fr
02 23 48 27 93

Retrouvez les 76 adhérents du réseau national Crodip Indigo sur www.crodip.fr

Publi-reportage